

l'église Notre-Dame de Paris possède ; elle est, depuis le commencement du siècle, enfermée dans un tube circulaire de verre, garni d'une armature de vermeil, et qu'il est nécessaire de remplacer.

Son Em. le Cardinal-Archevêque désire que le nouveau reliquaire soit plus digne et de la Sainte Couronne et de la piété des fidèles : il sera de cristal de roche sorti d'or et coûtera 2000 francs.

Une souscription est ouverte : les fidèles qui voudront y prendre part sont priés d'adresser leurs offrandes, soit au Secrétariat de l'Archevêché, soit à M. l'Archiprêtre de Notre-Dame, place du Parvis.

On recevra avec reconnaissance les pierreries qui seraient offertes pour être placées sur le reliquaire.

Saint Antoine et l'illustre compositeur Verdi.— Nous lisons dans le *Messenger de Saint-Antoine* (*St Anthony's Messenger*) :

« Verdi, bien qu'il ait plus de quatre-vingts ans, est l'un des plus actifs travailleurs qui vivent de nos jours. Il a laissé de côté, pour l'instant, ses opéras, qui lui ont valu dernièrement tant de triomphes éclatants, et il se consacre maintenant à des compositions sacrées. Il travaille à une série d'hymnes, en l'honneur de la sainte Vierge, dont les paroles ont été écrites par le poète Boito. Un travail plus considérable et plus important est la *Grand'messe qu'il vient de composer pour le septième centenaire de saint Antoine*. Verdi est un catholique fervent et pratiquant, bien connu par sa charité envers les pauvres et pour sa dévotion constante et ardente envers la sainte Vierge et, on le voit, aussi envers le Thaumaturge franciscain. »

Léon XIII et le supérieur de Saint-Sulpice.— Le Souverain Pontife a accordé une longue audience à M. Captier, supérieur des Sulpiciens, qui était à Rome depuis quelques semaines. Le Pape a exprimé à M. Captier son contentement de le revoir, car il l'estime hautement et a su apprécier ses excellentes qualités, lors de son long séjour à Rome, comme procureur des sulpiciens. Léon XIII s'est entretenu affectueusement avec le supérieur de Saint-Sulpice, l'a interrogé sur les affaires françaises et spécialement sur le séminaire de Saint-Sulpice, la marche des études, la direction, etc. En terminant l'audience, le Pape a donné une bénédiction spéciale aux sulpiciens et à leurs élèves.